



## [ INTERMÉDIAIRES ET DISTRIBUTION ]

### [ CONSEILLERS EN GESTION DE PATRIMOINE ]

# Infinitis incite les salariés des assureurs à rejoindre son réseau

■ Pour convaincre des salariés de devenir CGPI, le groupement a signé un partenariat avec la société de portage salarial Himalaya conseil.

Moins de trois ans après sa création, **Infinitis** revendique la première place des groupements de conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) en France, avec 160 cabinets (plus de 2 Md€ d'encours), et assure accueillir 3 ou 4 nouveaux affiliés par mois. Pour continuer à ce rythme, il souhaite convaincre des salariés expérimentés de la banque et de l'assurance de se mettre à leur compte et de venir

le rejoindre. Une gageure, tant les candidats ont du mal à quitter le confort du salariat. D'où l'idée de leur proposer le portage salarial (lire l'encadré). « Ce mode d'organisation permet d'aller progressivement vers l'indépendance, tout en restant salarié », résume Bruno Delpout, le président d'Infinitis. Le groupement a conclu un partenariat avec Himalaya finance, la filiale spécialisée en gestion de patrimoine de la société de portage

salarial Himalaya conseil. Au lieu de créer son cabinet, le CGPI est salarié d'Himalaya finance, qui assume les obligations légales (assurance responsabilité civile professionnelle, carte immobilière...) et transforme ses honoraires en bulletin de salaire, en prenant 10 % au titre des frais de gestion.

### La liberté assistée à frais réduits

« Ce n'est pas cher payé en comparaison des franchises de CGPI, qui prennent entre 15 et 25 % du chiffre d'affaires de leurs franchisés », souligne Bruno Delpout. De son côté, Infinitis fournit les outils marketing (affichettes, cartes de visite...), de communication (lettre bimestrielle, site Internet personnalisé...) et de réglementation (gestion électronique des documents, lettres de mission,



**Bruno Delpout**, président d'Infinitis : « Le portage salarial permet d'aller progressivement vers l'indépendance tout en restant salarié. »

comparateur de produits...) moyennant une cotisation de 98 € (HT) par mois et une commission sur les encours souscrits auprès de la dizaine d'assureurs partenaires du groupement. Infinitis va présenter son offre lors du salon Patrimonia, les 29 et 30 septembre au Centre des congrès de Lyon. L'endroit idéal pour attirer des salariés en mal de liberté.

■ JEAN-PHILIPPE DUBOSC

### MODE D'EMPLOI DU PORTAGE SALARIAL

■ L'intervenant signe une convention avec une société de portage salarial. Il prospecte sa propre clientèle et négocie les termes de son intervention, mais c'est la société de portage qui contracte avec le client. Dans le même temps, le « porté » signe un contrat de travail avec la société de portage. Cette dernière facture le client, gère les recouvrements et verse un salaire au « porté » après déduction de frais de gestion (entre 3 et 15%).